

L'investissement locatif



VOUS SOUHAITEZ RÉALISER UN INVESTISSEMENT IMMOBILIER ET LUI DONNER DU SENS ?

En nous confiant la mise en location et en gestion du bien, vous donnez la possibilité de loger des personnes à faibles ressources.

Nous pouvons vous accompagner dans les différentes étapes de votre projet patrimonial :

- Identification de la localisation et de la typologie du bien ;
- Recherche des opportunités immobilières en fonction de vos critères et des besoins d'Habitat et Humanisme ;
- Visite des biens sélectionnés ;
- Pour rénover votre logement, sans conditions de revenus, vous pouvez bénéficier de subventions de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) et être accompagné via FRANCE RENOV'.
- Aide à la prise de décision ;
- Recherche du locataire et mise en place de l'accompagnement social ;
- Mise en place d'une gestion locative adaptée.

Une fois le bien mis en gestion auprès d'un organisme agréé, vous bénéficierez d'une totale tranquillité de gestion et, sous réserve d'un conventionnement ANAH et d'une diminution de loyer, vous bénéficierez d'une réduction d'impôt sur le revenu pouvant aller jusqu'à 65 % et d'une prime d'intermédiation allant jusqu'à 3000 €.

